

Pouvoir d'emprunt—Loi

● (1700)

En somme, si notre pays continue d'être dirigé par cette coterie de gestionnaires irresponsables, nous aboutirons devant le tribunal international des faillites. C'est absolument inévitable. Le FMI est ce que l'on appelle le tribunal international des faillites. C'est lui qui se charge de nous rappeler à l'ordre. C'est lui qui impose aux pays en faute les conditions qu'ils doivent respecter pour obtenir du crédit tant que leur situation n'est pas redressée. Ce n'est une expérience intéressante pour personne.

Il se peut qu'on mette d'abord en doute notre rentabilité actuelle. Nous jouissons maintenant d'une forte rentabilité, mais on pourrait commencer par la contester. Il deviendrait alors plus difficile et plus coûteux d'obtenir du crédit. Si nous ne mettons pas un frein à nos dépenses et à notre besoin d'emprunter, un groupe de l'extérieur, comme le Fonds monétaire international, s'en mêlera éventuellement. Le Canada sera considéré comme un panier percé et devra être rançonné.

Comment en sommes-nous arrivés là, monsieur le Président? Pourquoi en sommes-nous au point où un gouvernement insouciant estime qu'il n'y a rien à faire pour remédier à la situation? La plupart des députés qui étaient à la Chambre en 1972 se rappellent comment tout cela a commencé. Il faut remonter au temps d'un ministre des Finances aux yeux bleus, John Turner. Le pays lui doit l'expérience du financement du déficit budgétaire en temps de paix. Jusqu'en 1972, notre situation financière était relativement équilibrée au niveau fédéral. Nous avons même eu des excédents certaines années avant 1972. De cette situation d'équilibre relatif, il nous a enfoncés dans le financement par voie de déficit budgétaire au point que lorsqu'il est parti en 1975, notre déficit s'élevait à 5.5 milliards. Avant de partir, il a également indexé l'impôt sur le revenu. Il a cependant oublié de mettre en place l'autre partie de l'équation. Il est resté sourd à ce que disait notre chef d'alors, M. Stanfield, à savoir que l'indexation de l'impôt sur le revenu mettait fin aux dividendes fiscaux sur lesquels le gouvernement comptait, mais exigeait également une forme de restriction de la part du gouvernement. Nul gouvernement ne pouvait sérieusement établir un régime d'indexation de l'impôt sur le revenu sans l'assortir d'un contrôle des dépenses.

M. Turner a interrompu la progression annuelle des recettes, mais il n'a pas freiné l'accroissement des dépenses. Entre 1972 et 1975 des programmes de dépenses ont été systématiquement établis avec la complicité des socialistes à notre gauche. Jamais le coût quinquennal de ces programmes n'a été évalué. Le résultat net a été la montée vertigineuse des coûts, sans recettes pour les couvrir, et la situation est celle que je décrivais au début de mon discours, où nous dépensons \$1.50 pour chaque \$1 que nous percevons. Cela signifie que nous devons emprunter et faire payer par les générations futures nos extravagances de la fin des années 70 et des années 80.

La coterie qui est au pouvoir doit déguerpir. Peu importe le chef qu'elle se choisira. Tous les candidats ont trempé dans ce

gâchis. Aucun d'eux ne sait comment nous en sortir et il est temps de nous débarrasser du parti au pouvoir.

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi C-21, loi sur le pouvoir d'emprunt pour la période allant de 1984-1985. Je suis également heureux d'avoir pu appuyer l'amendement au bill à l'étude proposé par mon collègue, le député de Hamilton Mountain (M. Deans). Cet amendement vise à réduire de 29.5 à 18 milliards de dollars la somme que le gouvernement demande à emprunter. A notre avis, la somme réclamée est grandement exagérée, mais au moins, en la réduisant de 11 milliards, on la ramènerait à des proportions plus raisonnables.

Nous estimons que le gouvernement demande à la Chambre un chèque en blanc. Il n'a donné aucune précision sur la façon dont il compte dépenser ces 29.5 milliards de dollars. J'ai trouvé particulièrement intéressants les propos plutôt désobligeants prononcés par l'orateur précédent, le député de York-Peel (M. Stevens). Il reproche au gouvernement libéral de trop dépenser, et il a le culot d'en blâmer les néo-démocrates. Je voudrais bien que le député de York-Peel nous dise quels programmes sociaux il serait disposé à supprimer afin de réduire les dépenses du gouvernement.

M. Stevens: Votre traitement, peut-être?

M. Young: Il est très facile de blâmer le NPD pour l'ensemble des dettes du Canada. Si j'étais millionnaire comme le député de York-Peel, j'envisagerais sans doute des réductions générales de salaire, mais ce n'est pas le cas.

Nous souhaitons vivement que le gouvernement vienne nous expliquer en détail comment il compte dépenser cet argent. Nous voudrions bien savoir s'il entend le consacrer à des programmes utiles pour notre société ou encore, comme l'a indiqué le député de Provencher (M. Epp), si une partie des 29 milliards et demi ne servira pas plutôt à faire réélire une partie des députés libéraux. Nous accèderions volontiers à cette requête si le gouvernement nous disait qu'il compte utiliser une partie de cette somme pour atténuer les graves problèmes de l'heure, par exemple en assurant un logement suffisant et raisonnable aux nombreux Canadiens qui en ont grandement besoin.

Dernièrement, le Conseil de planification sociale de la région de Toronto a publié un rapport intitulé: «New Housing Agenda for Metropolitan Toronto». Dans ce rapport, on précise que déjà près de 70,000 ménages auraient besoin dès maintenant ou d'ici 15 ans de logements dont le loyer serait fixé d'après leurs revenus. Le rapport propose de construire quelque 4,500 logements sociaux par année pour répondre à ces besoins. L'an dernier le gouvernement a réduit, par l'entremise de la SCHL, les subventions offertes aux municipalités pour bâtir des logements à des prix abordables. Cette mesure a de terribles répercussions dans des régions comme celle de l'agglomération métropolitaine de Toronto et d'autres grands centres urbains d'un bout à l'autre du pays.